

RAPPORT MORAL 2021/2022 du C.A

De la MJC de la Vallée

Si nous ne sommes pas encore pleinement sortis de la période Covid, nous avons redressé la situation de l'activité globale de la MJC de la Vallée, ainsi nous sommes fiers des 1747 adhérent(e)s qui ont pris ou repris des activités dans notre belle et accueillante maison. Certes cela ne nous fait pas revenir à la performance de la saison 2019 de plus de 2000 adhérent(e)s, mais nous avons dépassé de plus 200 sur la période 2020/2021 ! Notre objectif c'est de retrouver la base de 2000 adhérent(e)s et de progresser encore !

Nous proposons 353 créneaux d'activités : enfance, adolescence, adultes, seniors. Nous avons diffusé 66 spectacles ou formation musicale. Sur 27 concerts nous avons accueilli 3142 spectateurs et spectatrices.

Aussi nous voulons remercier toute l'équipe de direction et d'animation et tous les bénévoles qui ont permis cette diffusion et le rayonnement de la MJC de la Vallée au-delà des frontières de notre belle ville. C'est sa vocation d'être dans la vallée où nous existons et où nous apportons des joies de vivre avec la culture populaire au cœur et dans nos âmes éclairées par la laïcité de notre démarche.

Nous remercions la municipalité de Chaville de continuer de soutenir notre association, même si pour la première fois nous avons constaté une baisse de 3,5% de la subvention. Nous souhaitons que cela soit dû seulement à la difficulté des temps que nous vivons et qui ne sont pas sans nous interroger pour la saison qui suit et cette inflation sur toutes les denrées qui perturbera notre futur immédiat, tant que cette guerre entre la Russie et l'Ukraine continuera.

Les autres financeurs publics de nos projets le département des Hauts de Seine et la Région Île de France, et aussi d'autres organismes qui concourent à aider nos projets culturels, sociaux ou d'investissements, nous les remercions à nous faire progresser encore en qualité et en développement de toute notre activité.

Avec la municipalité nous avons participé au renouvellement du projet enfance/jeunesse de la Ville, et nous sommes désormais inclus dans le Plan Mercredi de la Ville. Nous avons également proposé à la Ville, un projet pour le centre des Fougères mais celui-ci n'a pas été retenu pour des raisons financières. Cela s'inscrit dans notre démarche de mettre en place notre propre projet Enfance (auquel Fanette Boisot a beaucoup œuvré) et de lui donner les moyens en personnel pour se réaliser. Ce personnel dont nous félicitons l'engagement et le dynamisme !

Avec d'autres MJC d'Île de France, se sont organisées des rencontres pour échanger sur nos pratiques et nos démarches artistiques, culturelles, sociales, sur la vie associative de nos différentes structures. Elles ont eu lieu cette saison le 16 octobre 2021 à Chaville et le 26 mars à La Clef à Saint Germain en Laye. Et cela se poursuivra la prochaine saison.

La mise en place du pass sanitaire nous a obligé à recourir à un service de sécurité privé pour le contrôle à l'entrée les mercredis et samedis en plus des soirs de spectacles. Le personnel ainsi que des bénévoles ont dû compléter ce service de sécurité sur les autres temps d'ouverture de la MJC.

La mise en place du pass vaccinal en janvier 2022 a occasionné de vives discussions au sein du conseil d'administration de la MJC de la Vallée. Considérant que le contrôle de ce pass ne devait pas incombé au personnel de la MJC, Fanette Boisot a démissionné de son poste de Présidente, pour exprimer son désaccord. Elle reste au conseil d'administration. Le poste est resté vacant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de février.

Lors du CA du 12 février 2022 qui a suivi l'AGO, un nouveau bureau a été constitué sans désignation des postes à l'exception du poste de trésorière où Martine Dubos a été brillamment réélue. C'est au cours du CA du 30 mars que le bureau a été complété. Ont été élus au poste de Président : Gérard Faucheux, au poste de Vice-Présidente : Raoudha Bouzekri, au poste de Secrétaire : Nicolas Tardieu. Lors du même CA nous avons appris la démission d'Estelle Dumergue. Lors de ce CA nous décidons de la création de trois commissions : Enfance, Vie associative et Modèle économique (évolutions des tarifs).

Dans la réflexion sur les finances et l'augmentation des tarifs, nous décidons de ne pas augmenter ceux de *La tête aux pieds* que nous menons avec L'ASLC. Nous sommes satisfaits de pouvoir accueillir cette saison 56 enfants en maintenant le prix global à 700 € comme la saison passée.

Au niveau du personnel, Khalil Rahoui a été recruté pour mettre en place le projet Enfance où exerçait déjà Yann Pereck. Nous apprenons avec regret l'annonce du départ de Maëlyss Melet en septembre 2022. Dans le domaine des activités nous apprenons le départ de Thierry Jamet après plus de 15 ans d'activité informatique notamment avec les séniors, nous lui souhaitons bon vent et belle vie.

Cela résume une année d'activité de la MJC de la Vallée, au service de tous les adhérentes et adhérents de notre association dont nous les invitons à lui renouveler leur présence pour écrire avec nous, avec notre si dévoué personnel si attentif à vos besoins de partager des joies et des plaisirs des échanges au bonheur de toutes les nourritures de la culture dans toutes ses sources et ses paysages dans une banlieue où les étoiles sont au rendez-vous des arbres de la forêt qui oxygènent nos vies.

Le conseil d'administration

Chaville, le 24 janvier 2023